Conduite sans permis, avec alcool et drogue, il écrase un jeune de 17 ans… prison avec sursis !

écrit par Christine Tasin | 12 janvier 2023

La « Justice » française se moque des victimes : Théo, 17 ans, tué, écrasé à 2 reprises par une voiture. Le tribunal condamne le chauffard à six mois de prison avec sursis… colère de la famille

Jan 11, 2023 1

La « Justice » française se moque des victimes : Théo, 17 ans, tué, écrasé à 2 reprises par une voiture. Le tribunal condamne le chauffard à six mois de prison avec sursis… colère de la famille

Jan 11, 2023 1

On a le coeur qui se soulève. Qu’avons-nous fait pour que nos jeunes méritent un tel traitement ?

Qu’avons-nous fait pour que la vie des nôtres vaille si peu ?

Et les détails sordides, l’assassin qui passe une deuxième fois que le corps de celui qu’il vient d’écraser… ça ne change rien ?

Une marche blanche a rassemblé ce dimanche près d’un millier de personnes dans le Finistère pour protester contre la condamnation à de la prison avec

sursis du conducteur qui a renversé l'adolescent de 17 ans en 2019.

Une décision de justice qui ne passe pas pour la famille de la victime. Une marche blanche a eu lieu ce dimanche à Landéda, dans le Finistère, pour protester contre la condamnation à de la simple prison avec sursis du chauffeur qui a renversé Théo Stephan, jeune de 17 ans mort en 2019.

« Inadmissible » pour le père de l'adolescent

> *« Théo n'existe pas dans leurs condamnations. C'est inadmissible et inexplicable. Il n'y a pas de mots à la hauteur de ce qu'ils ont fait », dénonce son père à France 3 à propos des occupants de la voiture qui a renversé son fils.*

L'émotion est toujours vive dans cette commune bretonne de 4000 habitants, quatre ans après les faits. La marche blanche s'est élancée ce dimanche, aux alentours de 10 heures.

Un peu plus d'un millier de personnes ont marché en direction du carrefour où s'est déroulé le drame, en portant une large banderole « Justice pour Théo ».

L'homicide involontaire pas retenu

*Le tribunal judiciaire de Brest, dans le Finistère, a condamné jeudi le principal suspect à six mois de prison avec sursis probatoire pendant deux ans pour « conduite sous l'emprise de l'alcool et de stupéfiant et défaut de permis de conduire », selon **France 3**.*

Les deux autres prévenus, le propriétaire de la voiture et un passager, poursuivis pour non-assistance à personne en danger,

ont été acquittés. Le tribunal n'a pas reconnu le chef d'homicide involontaire.

La décision révolte les proches de Théo Stephan. La famille du jeune homme demande que le procureur général fasse appel de la décision. Elle a également lancé une pétition en ligne.

Écrasé à deux reprises

L'adolescent de 17 ans avait été écrasé par une voiture sur un parking de l'Aber-Wrac'h, le 19 mai 2019 dans le Finistère.

Les occupants du véhicule, trois jeunes hommes âgés de 20 à 21 ans, selon Ouest France étaient un groupe de jeunes revenant de discothèque. Le conducteur a renversé et roulé une première fois sur l'adolescent, avant d'écraser son corps une seconde fois.

Le corps inanimé de Théo Stephan est retrouvé aux alentours de 5 heures du matin par un de ses amis qui avait été envoyé par la mère du jeune homme, inquiète de ne pas le voir revenir.

> *Théo avait 17 ans quand il a été tué, écrasé à DEUX REPRISES par une voiture. Le tribunal de Brest vient de condamner le chauffard à six mois de prison avec sursis, il est donc libre ! Mais qu'est-ce qui se passe avec cette Justice ?https://t.co/ekRDJxUTv1*
>
> *— Gilbert Collard (@GilbertCollard) January 9, 2023*

Source BFMTV

https://www.europe-israel.org/2023/01/la-justice-se-moque-des-

victimes-theo-17-ans-tue-ecrase-a-2-reprises-par-une-voiture-le-tribunal-condamne-le-chauffard-a-six-mois-de-prison-avec-sursis-colere-de/